31/08/2014

14-18. Une histoire alsacienne

Toutes les familles ont leurs histoires. Des histoires qui deviennent légendes. Ou mélangent légendes et vérité. Au point qu'on ne sait plus ce qui est vrai et ce qui est mythique !
Dans ma famille maternelle il y avait celle-ci :
Mon grand-père maternel, Victor Lauber, avait fait des études d'instituteur, mais il avait l'esprit commercial. Au point que, encore instituteur, il avait déjà eu l'idée de vendre des raisins aux villageois, parents de ses élèves. C'est peut-être lors de ses études d'instituteur (les écoles d'instituteurs étaient alors appelées des écoles normales) qu'il a fait la connaissance de ma grand-mère, Marie Bohly, qui avait trois frères instituteurs (même quatre, mais le quatrième est mort à la guerre) et dont les parents étaient installés à Montreux-Vieux dans le Jura alsacien. Après 1871 ce village, placé sur le passage entre Alsace et Franche-Comté, était devenu un village-frontière important. C'est par là que passait le canal Rhin-Rhône, ainsi que la ligne de chemin de fer Bâle – Paris et la liaison vers Lyon et Marseille. Et c'est pour cette raison, m'a dit un historien local, que Bismarck et le Kaiser ont voulu en faire une vitrine de l'Allemagne face à la France (des deux autres Montreux, Montreux-Jeune était en Alsace et Montreux-Château était resté en France). On y a construit une gare monumentale, passagers et fret, une douane, reconstruit l'église et attiré plusieurs industriels. Ce qui fait qu'entre 1871 et 1914 la population est passée de 300 à 1000. Et c'est probablement la raison qui a fait venir mon arrière-grand-père Bohly de son village de Munchhouse en Haute-Alsace à Montreux-Vieux où il avait trouvé un emploi à la gare de fret. Et c'est probablement, en fréquentant sa belle-famille dans ce village, que mon grand-père Lauber, à l'âme commerciale, a été mis en contact avec un certain Willy Laiblé, un Allemand, vraisemblablement originaire du pays de Bade ou du Wurtemberg, et qui avait créé une champignonnière à Montreux-Vieux. Et ce Laiblé l'a engagé. Ce qui, soit dit entre parenthèses, a changé sa vie, puisqu'il est encore resté actif dans ce domaine (conserves de légumes) après la première guerre mondiale, travaillant avec des firmes françaises et faisant probablement de l'import-export pour ces produits. Ce qui lui a assuré une certaine aisance par la suite et lui a permis plus tard, lorsque sa fille aînée, ma tante, a acheté avec son mari italo-alsacien une briqueterie à Haguenau dans le Bas-Rhin, à y construire le premier immeuble d'habitation à but locatif (bien que la bourgeoisie locale lui ait assuré que jamais, au grand jamais, un Haguenovien qui se respecte n'irait habiter dans un appartement !). Mais laissons cela et revenons à notre histoire.
Voilà que se déclenche la première guerre mondiale. L'armée française envahit tout de suite le sud-ouest de l'Alsace (Montreux-Vieux a été le premier village alsacien reconquis. Cela s'est passé le 7 août 1914) et fait même une percée jusqu'à Mulhouse, ville qu'elle doit à nouveau abandonner. Mais les Français arrivent à conserver, jusqu'à la fin de la guerre, le Sud-Ouest du Jura alsacien ainsi que les vallées des Vosges du Sud tenues par les chasseurs alpins (les combats y sont particulièrement rudes et les cimetières militaires français et allemands dans les Vosges tout à fait impressionnants). Mon grand-père, avec sa famille, habite dans l'immeuble construit par Laiblé (un immeuble qui contient vraisemblablement les bureaux de la champignonnière. Il y a une carte postale qui la représente).

Et alors, disait-on dans ma tradition familiale, ils ont été dénoncés comme des espions, des traitres qui, à partir de la « *Maison de l'Allemand* », faisaient des signes lumineux aux avions allemands pour les diriger vers les positions françaises. Ils sont arrêtés et transférés dans un camp, à Viviers dans l'Ardèche. Conditions déplorables. Traités par la population locale de sales boches. Les hommes auraient même été battus, toujours d'après la tradition familiale. Alors que mon grand-père, toujours d'après la tradition, allait fêter tous les ans le quatorze juillet à Belfort et se taillait la moustache en coin, disant qu'elle regardait la France ! Et que ma tante avait accueilli le Président Poincaré lors de son entrée à Montreux-Vieux en lui récitant un poème tout ce qu'il y a de plus patriotique, **le Cheveu blanc**, poème qu'elle allait encore nous réciter lors de toutes les fêtes de famille jusqu'à ses 80 ans. Et le Président, disait-elle, m'a dit : « *dans mes bras, mon enfant !* ». En fait elle n'était plus tout à fait un enfant, elle avait quinze ans au début de la guerre et – on le sait maintenant – le Président Poincaré a été accueilli à Montreux-Vieux en février 1915 (le 12 exactement, et il était accompagné de Millerand, d'Aristide Briant et du général Joffre). Mes grands-parents avaient deux autres enfants, un fils, mon futur parrain, qui avait 12 ans et qui a avoué plus tard à son gendre que ce n'était pas si dramatique que cela, qu'il s'y est fait des copains et qu'il a même appris à nager dans la rivière du coin (l'Ardèche ?) - mais mon parrain a toujours été un éternel optimiste -, et ma mère qui avait 5 ans et sur laquelle cette histoire n'avait pas laissé de traces. Ce qui n'était pas le cas de sa grande sœur.
Ici une parenthèse : une fois ma tante disparue nous avons tous cherché à retrouver le texte de son fameux **Cheveu blanc** que nous pensions être de Erckmann-Chatrian. J'avais déniché, tout à fait par hasard, le résumé de l'histoire dans un numéro de 1896 du *Supplément illustré du Petit Journal* qui prétendait qu'il s'agissait d'une histoire vraie, celle d'une charmante Parisienne, Madame de Geisberg, mariée – hélas – à un baron prussien, qui, souffrant d'entendre la compagnie berlinoise se réjouir des triomphes de l'armée allemande (c'était en 1870) et entendant une dame clamer que bientôt Berlin sera la capitale de l'Europe, prend un pari et demande qu'on lui remette n'importe quel objet et alors, dit-elle, vous verrez : Paris en fera une merveille. Mais quand on lui remet l'objet, un cheveu, affreux cheveu roux des rives de la Baltique, ajoute l'auteur de l'article, un certain Auguste Faure, elle est bien embêtée… Finalement c'est mon neveu qui l'a trouvé, le poème. Il était d'un certain Victor Cresset. Et j'ai relu avec émotions certains de ses vers, croyant encore entendre la voix de ma tante :

« Que l'un de vous, Messieurs, me remette un objet
Insignifiant, sans prix, vulgaire,
Et, je le jure ici, Paris en saura faire un bijou
Quand Berlin n'en ferait qu'un hochet !
Un grand seigneur tint la gageure :

(j'entends encore ma tante prononcer la gageûre !)

Qu'envoya-t-il ? Un cheveu blanc.
La baronne, un instant fut fort embarrassée »

On la comprend ! Et pourtant quinze jours plus tard elle reçoit une merveille :

« L'aigle noir de la Germanie
Dans sa serre sanglante encore, »
tenait, supportée par le cheveu blanc, une cage dorée
« Dans laquelle on voyait l'Alsace et la Lorraine
Sur un lit de feuilles de chêne,
Et, dessous, en lettres de feu :
Vous les tenez, hélas ! mais c'est par un cheveu ! »

Fermons la parenthèse (mais qui montre bien dans quel atmosphère patriotique et revancharde on vivait alors en attendant cette guerre meurtrière de 14 - 18 !).
Les membres de la famille qui sont de ma génération n'en savaient pas plus, sur l'épisode douloureux de Viviers. Rien sur la durée, rien sur leur libération, sur d'autres camps. On n'a pas jugé utile de poser les questions qui importent. Et quand on veut les poser, il n'y a plus personne pour y répondre. Il en va souvent ainsi dans les histoires de familles... Il y a quand même un fait que nous connaissions encore c'est que mes grands-parents ont partagé leur captivité avec ceux qui étaient déjà, ou allaient devenir, leurs plus proches amis qu'ils fréquenteront plus tard, à Strasbourg, jusqu'à la fin de leurs vies et que ces amis s'appelaient Gehin. J'ai mentionné ce nom lorsque j'ai raconté l'histoire sur mon site (**Voyage autour de ma Bibliothèque**, Tome 3 : **M comme Muller, Germain**(http://www.bibliotrutt.eu/artman2/publish/tome_3/M_comme_Muller_Germain_63.php)) en reproduisant une photo de groupe prise dans le camp où figurent également ces amis avec leur fils.

Et voilà que m'écrit une dame de Marseille disant que son mari descend d'un Gehin qui a opté pour la France en 1871, s'est engagé dans l'armée et a rejoint l'Algérie où une partie de sa famille est restée jusqu'à l'Indépendance. Elle est intéressée par la généalogie, me dit-elle encore, fait des recherches sur la branche restée en Alsace, a déjà retrouvé certains descendants, dont un Gehin qui fut instituteur, puis professeur de musique et directeur de chorale à Mulhouse et qui participa à la fête de bienvenue organisée dans cette ville,

toujours pour Poincaré, le 10 décembre 1918, en faisant chanter la Marseillaise à 2000 élèves ! (Philippe Husser relate cet évènement dans son Journal, **Un instituteur alsacien entre France et Allemagne, 1914 - 1951**, publié chez Hachette). Elle en cherche un autre, enseignant lui aussi et elle se demande si ce n'est pas le nôtre. Connaissez-vous leurs prénoms ? me demande-t-elle. Non, nous ne les connaissions pas. Mais je me suis alors souvenu que leur fils s'appelait Maurice. On cherche son acte de naissance, on ne le trouve pas. Puis je me rappelle qu'il avait été, après la deuxième guerre mondiale, Directeur aux Grands Moulins de Strasbourg, mon frère téléphone carrément au service du personnel des Moulins, obtient son lieu de naissance, nous trouvons l'acte et les prénoms de ses parents : c'étaient les bons.

Et puis voilà que la dame de Marseille qui s'appelle Geneviève Gehin, se révèle être une chercheuse remarquable non seulement en généalogie mais également en histoire. "*C'est surtout grâce aux conseils avisés et à la bienveillante complicité d'Agnès Meistermann*", me dit-elle, "*et à la générosité désintéressée de tout un réseau de chercheurs bénévoles dans les Archives nationales, départementales et municipales concernées que j'ai pu arriver à ce résultat*". Et, en effet, voilà qu'elle arrive à reconstituer peu à peu tout le parcours parallèle de sa famille et de celle de mes grands-parents dans les camps de la Grande Guerre (Agnès Meistermann est la co-auteure avec son mari d'un livre de témoignage sur un autre cas, celui de l'instituteur Henri Fischer, et que j'ai acquis sur la recommandation de Geneviève Gehin, voir : **Agnès et Pierre-Paul Meistermann : Interné civil pendant la Grande Guerre, Henri Fischer, 1872 - 1951, édit. Jérôme Do Bentzinger, 2014**). Et voici ce que nous apprenons :

C'est, semble-t-il, en octobre 1915 que la famille de mes grands-parents est arrêtée : en effet deux fiches ont été établies les 14 et 15 octobre aux noms de Victor Lauber et de Marie Lauber, née Bohly avec la mention : à évacuer en camp de concentration (oui, le terme était déjà connu et d'usage courant, même si ce n'étaient pas encore les camps nazis. Le nom avait déjà été utilisé par les Anglais dans leurs guerres contre les Boers où ils regroupaient les populations pour couper les vivres aux rebelles dans des « *camps de reconcentration* »).

Les fiches, retrouvées par la dame de Marseille, ont été établies à Dannemarie par le « Service des suspects » de la 57ème Division de la VIIème Armée. La fiche de mon grand-père, datée du 14 octobre 1915, est signée par un certain Krummacker (*krumm*, en alsacien, veut dire tordu) et indique : *Moralité et réputation : bonnes*. Et puis : *Charges relevées avec indication des témoins qui ont donné les renseignements* (mais les noms des témoins n'y figurent pas) : *Germanophile notoire qui était, avant la guerre, comptable dans la Maison Laible à Montreux-Vieux. Beau-frère d'un feld-webel de carrière*. Je ne sais pas qui était ce feldwebel (sergent). Probablement le mari de ma grand-tante Rosalie, sœur de ma grand-mère, qui avait épousé un certain Schneider de Pfastatt près de Mulhouse. Je ne sais pas si ce Schneider était effectivement un militaire de carrière, mais je ne vois pas en quoi cela concerne mon grand-père (cela montre également que le dénonciateur était de Montreux-Vieux et connaissait parfaitement la famille Bohly). La fiche de ma grand-mère est datée du jour suivant, 15 octobre 1915, et indique : *Moralité et réputation : assez bonnes*. Cela m'amuse (le *assez*) parce que cela montre que ma grand-mère qui était fine, intelligente et plutôt autoritaire, avait déjà eu le temps de démontrer qu'elle pouvait avoir mauvais caractère. Quant aux charges, il est indiqué : *Famille suspecte bien connue pour ses sentiments allemands* ! Le nom du rédacteur n'est pas donné.

Le 3 novembre 1915 ils arrivent au dépôt de triage de Bellevaux à Besançon. Là ils passent devant une « Commission de triage » instituée dès le mois de novembre 1914 pour, comme son nom l'indique, séparer le bon grain de l'ivraie. Pour les Alsaciens c'était bien simple : ou ils étaient connus pour leurs sentiments pro-français et ils étaient classés en catégorie 2 et recevaient une carte tricolore ou ils étaient considérés comme pro-allemands et ils étaient classés en catégorie 1 : douteux !

Ici je fais de nouveau une parenthèse. Comment une telle Commission pouvait-elle établir si quelqu'un était pro- ou anti-français ? Sur les fiches établies lors de leur arrestation, me dit Geneviève Gehin. Oui, mais sur quoi étaient-elles basées, ces fiches ? Sur une dénonciation ? Ou simplement sur une profession ? Mon grand-père travaillait pour une entreprise qui appartenait à un Allemand. Forcément suspect. Quant aux

instituteurs ils étaient tous suspects. N'avaient-ils pas instruit leurs élèves dans l'esprit du Kaiser ? Et n'avaient-ils pas été obligés à signer une déclaration de loyauté envers lui ? Et c'était aussi le cas de tous les fonctionnaires. Ceux qui avaient des uniformes étaient particulièrement suspects : postiers, forestiers, pompiers, etc. Et puis je me pose une autre question. L'Alsace a été abandonnée par la France à l'Allemagne par un traité international en 1871. L'Assemblée nationale l'a approuvé par une majorité écrasante malgré les manifestations de protestation émouvantes de tous les élus alsaciens. Les élus alsaciens du Reichstag ont d'ailleurs continué leurs protestations dans leur nouveau cadre. Et puis, peine perdue, il fallait vivre. La vie continuait. On était allemands, basta. En 1914 cela faisait 43 ans. Comment exiger d'un Alsacien, à ce moment-là, qu'il devait non seulement être pro-français (ce que l'opportunisme du moment recommandait de toute façon) mais l'avoir été depuis toujours. Mon grand-père était né en 1870 et ma grand-mère en 1875. Ils n'avaient jamais été français !

En tout cas la fameuse Commission de triage classe mes grands-parents dans la catégorie 1, celle des douteux, et les dirige sur le camp, dit de concentration, de Viviers dans l'Ardèche. Auparavant il semble que ma grand-mère ait pu sortir du dépôt avec la plus jeune de ses filles (ma mère) qui avait maintenant 6 ans, pendant une courte période entre le 12 et le 26 novembre (pour cause de maladie ?). Toute la famille arrive à Viviers le 15 décembre 1915. Elle y restera jusqu'au 7 mai 1917, date à laquelle elle est transférée dans un autre camp, celui de Luçon en Vendée. D'après une photo que je trouve dans le livre des Meistermann, j'apprends que le camp de Viviers était installé au Grand Séminaire. « *Le Grand Séminaire de Viviers, situé en plein cœur de cette bourgade* », écrivent les Meistermann, « *comporte trois cents cellules. Il est le seul dépôt d'Ardèche à porter officiellement le nom de camp de concentration* ». « *Les internés font l'objet d'une surveillance de tous les instants* », écrivent-ils encore, « *interdiction de chanter, soumission à la censure postale. La possibilité de se déplacer n'est donnée qu'à titre exceptionnel. En avril 1915, les effectifs s'élèvent à 216 personnes* ». Tous Alsaciens-Lorrains « douteux ».

A Viviers mes grands-parents ont retrouvé leurs amis Gehin. En fait je ne sais pas s'ils se connaissaient déjà avant la guerre ou si c'est dans leur vie d'internés qu'ils ont noué une amitié aussi solide. Amitié qu'ils ont continué à cultiver après la guerre à Strasbourg où mes grands-parents se sont établis en 1920 et où Joseph Gehin est devenu professeur au Lycée Kleber, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite. En 1914 il était professeur de collège à Thann, ville reconquise par l'Armée française dès le 7 août, et semble avoir été inquiété très tôt, probablement le 1er septembre 1914. C'est du moins ce qui ressort d'un échange de lettres entre autorités militaires. Pourtant leurs fiches individuelles établies à Thann ne sont datées que du 23 décembre 1915. Les raisons de son arrestation sont aussi vagues que celles concernant mon grand-père : *signalé comme très suspect par plusieurs personnes dignes de foi* et aussi le fait qu'il était professeur donc fonctionnaire allemand et d'un âge où il pouvait encore être appelé dans la Réserve territoriale (le Landsturm). Et son épouse partagerait ses *sentiments allemands*. Alors que leur moralité est jugée *bonne* ce qui n'empêche que la sentence tombe : *à évacuer avec l'enfant en camp de concentration*. Les Gehin sont aussi passés par Bellevaux mais n'y sont arrivés que le 20 janvier 1916. Ils arriveront à Viviers le 14 février 1916. Sur la photo de groupe dont je dispose et où figurent la famille de mes grands-parents, les Gehin avec leur fils qui, au moment où est prise la photo, a environ 11 ans, plus quatre hommes inconnus, on aperçoit au fond un mur qui pourrait être un mur pignon du Grand Séminaire. Les Gehin restent à Viviers jusqu'au 14 avril 1917, puis sont transférés à Luçon, où mes grands-parents les rejoignent le 7 mai de la même année.

A Luçon on reprend espoir. Pourquoi ? C'est que dès la fin de l'année 1914 la France et l'Allemagne avaient conclu un accord pour un échange éventuel des internés des deux camps. Les deux parties y avaient intérêt : l'internement coûtait cher même si les internés devaient contribuer au coût, soit financièrement soit par leur travail, et, en plus, cela permettait de libérer des compatriotes. Mais il faut croire que le système a mis longtemps à se mettre en marche. D'autant plus que pour l'Administration devait se poser un vrai problème : pouvait-on échanger des Alsaciens, même supposés mauvais Français, les échanger contre des Allemands ?

Quant aux Alsaciens ils étaient devant un autre problème : à part un petit triangle au sud-ouest du Haut-Rhin (d'où la plupart d'entre eux étaient originaires), toute l'Alsace était toujours sous l'emprise allemande. Or il n'était pas question que l'Administration les laisse rentrer chez eux, surtout pas les hommes (ils étaient toujours aussi dangereux !), il fallait donc demander officiellement d'être rapatriés en Allemagne !
C'est en tout cas ce que ma grand-mère s'est décidée à entreprendre. Et ce qu'elle fait dès son arrivée à Luçon en mai 1917. Le 4 juin on lui demande si elle persiste, le 11 juin elle confirme, le 19 juin elle est expédiée par train, accompagnée d'un agent de police de Luçon, sur le dépôt de Cuisery en Saône et Loire (près de Tournus) où elle arrive le 21 au soir. Elle en part avec ses enfants le 6 juillet 1917, probablement pour passer en Suisse et être remise aux bons soins de la Croix Rouge qui va lui permettre de retourner en Alsace, on ne sait pas où ni quand. La Croix Rouge suisse a mis récemment ses données sur cette période douloureuse en ligne mais ni moi ni Geneviève Gehin n'y ont trouvé trace de ma grand-mère et de ses enfants. Madame Gehin à qui l'administration propose, en août 1917, le rapatriement en Alsace française, renonce à quitter son mari et reste à Luçon avec son fils (tout en refusant de signer la demande de maintien au camp exigée dans ce cas).
La convention passée entre les deux belligérants ne prévoit pas le rapatriement des hommes (ils pourraient s'engager dans l'Armée ou le Landsturm ou être d'une autre manière utile à l'ennemi). Mais on a prévu qu'en cas de maladie ils pourraient être confiés à la Croix Rouge suisse qui s'engage à les laisser internés jusqu'à la fin de la guerre. C'est ainsi qu'un médecin miséricordieux a mis les deux hommes sur une liste d'internés à évacuer vers la Suisse pour raisons de santé. C'est ainsi que mon grand-père et la famille Gehin ont pu quitter Luçon le 18 octobre 1917 pour être dirigés sur Lyon, et de là vers la Suisse pour y être internés avant leur rapatriement. Grâce au livre des Meistermann nous savons que les internés étaient rassemblés avant leur départ dans le hall de la piscine couverte de Lyon-Brotteaux où ils devaient attendre d'être examinés encore une fois par une équipe médicale mixte franco-suisse. Le livre des Meistermann reproduit également un entrefilet publié dans le Journal des instituteurs d'Alsace-Lorraine (*Elsass-Lothringische Schulzeitung n° 22*) et qui salue l'arrivée en Suisse d'un certain nombre de leurs collègues en date du 27 octobre 1917. Parmi eux on note : Gehin, Thann, en plus de quelques autres instituteurs qui étaient internés avec mon grand-père et Joseph Gehin à Luçon : Bach, Boeglin, Elbling, Hentz, Horny et Ostertag, ainsi que celui dont les Meistermann étudient l'itinéraire, Henri Fischer, et qui avait lui aussi fini par aboutir à Luçon après être passé par toute une série de camps dont deux pénitentiaires, Aurec et Ajain. On peut donc raisonnablement penser que mon grand-père est arrivé en Suisse en même temps qu'eux. Où a-t-il été interné ? Toujours d'après les Meistermann il y avait trois lieux d'internement dans les régions de Choire, de Schinznach et de St. Gall. Henri Fischer a été interné à Choire et a été rapatrié vers l'Alsace le 19 juillet 1918 (son convoi passe par Constance, Offenbourg et arrive à Haguenau qui, disent les Meistermann, est devenu le centre de regroupement administratif pour tous les Alsaciens revenus des camps où ils passent des examens médicaux et sont interrogés sur leur détention). Geneviève Gehin me signale qu'elle a réussi à trouver les fiches de la Croix Rouge relatives à mon grand-père et à la famille Gehin. Ainsi mon grand-père semble avoir été interné à Bâle et avoir été rapatrié en Alsace le 19 juin 1918. Joseph Gehin a été interné comme Henri Fischer dans la région de Choire (plus exactement à Disentis) et avoir été rapatrié en même temps que lui. Pourtant la fiche de domiciliation de Joseph Gehin indique qu'il est arrivé à Strasbourg, venant de Haguenau, dès le 1er juillet de cette année. Il est donc probablement arrivé en Alsace avec le même convoi que mon grand-père le 19 juin (une rature sur l'indication du mois semblerait le prouver).

C'est peut-être le moment de dire un mot de ce fameux Henri Fischer. Son parcours a été encore bien plus pénible que celui de mon grand-père et de son ami Gehin (voir le livre des Meistermann). Il était instituteur à Niederbruck dans la vallée de Masevaux quand il est évacué vers le centre de transit de Besançon le 14 septembre 1914. D'après les Meistermann il n'a pas été arrêté pour opinion germanophile supposée mais

parce qu'il faisait partie d'une classe d'âge qui aurait encore pu être incorporée ultérieurement dans l'Armée allemande (en cas de retrait de l'Armée française). Etannt âgé à ce moment-là de 42 ans il aurait, effectivement, pu être affecté à ce que les Allemands appelaient Landsturm, une sorte de réserve territoriale, et qui pouvaient concerner toutes les classes allant de 17 ans à 45. De Besançon il passe au camp d'Aubenas en Ardèche dont le régime est encore assez souple et où il est calomnié par des camarades malveillants au moment où passe la Commission de triage. Il est alors envoyé à Viviers, puis passe à celui de Frigolet (une abbaye située en pleine forêt dans les Bouches du Rhône et où les conditions de vie matérielles sont plutôt difficiles). C'est ensuite le transfert vers Brignoles (un ancien couvent des Ursulines, toujours dans les Bouches du Rhône), camp rapidement fermé, et enfin vers Saint-Maximin (encore un ancien couvent, des Dominicains, celui-là) dans le Var. Là il va se passer des évènements qui auront des conséquences très fâcheuses pour Henri Fischer : d'abord il est encore une fois dénoncé et, surtout, il écrit directement au Préfet allemand de Colmar. Cela ne manque pas : il est évacué successivement vers deux camps pénitentiaires, Aurec (Haute Loire), puis Ajain (Creuse) où il reste presqu'une année entière et où les détenus logent dans des locaux quasi-insalubres du petit Séminaire du lieu. Finalement, sans savoir pourquoi, il est transféré au camp de Luçon, beaucoup plus libéral et où il rejoint mon grand-père et l'ami Gehin. Mais ce qui est surtout malheureux dans son cas c'est qu'il ne parlait pas le français, qu'on lui a interdit de prendre des leçons de français et qu'après tous ces déboires et ceux de son épouse restée à Niederbruck, enseignante elle aussi et renvoyée, alors que de l'autre côté son inspecteur de l'enseignement allemand continuait à s'intéresser à son sort et que l'administration allemande continuait à lui payer son traitement d'instituteur, il finit par choisir, après la guerre, de prendre la nationalité allemande et à continuer sa profession d'enseignant de l'autre côté du Rhin. Perte pour l'Alsace et perte pour la France. Et, certainement, un déchirement pour lui.
Toutes ces découvertes m'ont évidemment donné l'envie d'aller plus loin. Passer du cas particulier de ma famille au cas général. Que s'est-il réellement passé ? Comment a-t-on pu arriver à ce qu'on ne peut considérer que comme une aberration et une grande injustice. Car, après tout, aussi bien mes grands-parents que leurs amis Gehin, n'avaient strictement rien à se reprocher et on les a privés de leurs libertés, dans des conditions matériellement pénibles et moralement humiliantes, pendant 3 ans, peut-être même 4, suivant le cas. Et on a fait subir cette même injustice à des enfants, encore plus innocents. *Ces questions rejoignent tout à fait*, me dit Geneviève Gehin, *la conclusion de Camille Maire dans* ***Prisonniers des libérateurs - le drame des otages lorrains en août 1914*** *: la plupart de ceux qui survécurent à l'époque des camps ne cessèrent de se demander : Pourquoi? Sans pouvoir trouver de réponse à leur interrogation. Comment comprendre, en effet, que la France, qui faisait la guerre pour libérer les "Provinces perdues", ait pu interner les premiers Alsaciens-Lorrains "libérés"?*

Les premiers à en parler, de cette injustice, sont les auteurs de l'histoire en 4 volumes de l'Alsace de 1870 à 1932. **Das Elsass von 1870 – 1932, édition Alsatia, Colmar, 1936-38**. Il s'agit d'une œuvre magistrale de plus de 2000 pages, publiée par les autonomistes catholiques du cercle de l'abbé Haegy (J. Rossé, M. Sturmel, A. Bleicher, F. Deiber, J. Keppi). Bien sûr ils ont leurs opinions et se battent pour la défense de la langue et de la religion contre les Jacobins parisiens mais j'ai toujours trouvé qu'ils rapportaient les faits de manière plutôt objective. Ils commencent par évoquer l'atmosphère de suspicion générale – l'espionnite – qui règne à ce moment-là en France et qui explique les arrestations massives par l'armée dans ce qui reste considérée comme une zone de guerre, en fonction de listes noires préétablies, en fonction de dénonciations massives, la méfiance envers toutes les autorités, les maires, les prêtres, les instituteurs et tout ce qui porte uniforme jusqu'aux postiers, cheminots et garde-chasses. C'est surtout lors de la deuxième offensive vers Mulhouse (toujours à cause d'une rumeur suivant laquelle on aurait tiré à Mulhouse sur les troupes françaises lors de leur repli après la première prise de la ville) que les arrestations se multiplient, 200 à Mulhouse, des centaines dans les zones reconquises du Sundgau, le Jura alsacien, et les vallées méridionales

des Vosges. Et puis le nombre d'arrestations augmente considérablement. Est cité un document officiel de l'Administration militaire de l'Alsace 1914 – 1915, Thann qui indique que « *des renseignements ont été recueillis par les Administrateurs, les Etats-Majors et le Service des Alsaciens-Lorrains du Ministère de la Guerre...* », qu'ils sont regroupés par communes et mis à la disposition des unités opérationnelles et que les mesures qui sont à prendre sont celles-ci : « *faire procéder à l'arrestation des suspects, des individus particulièrement douteux, des immigrés et fonctionnaires soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi, éventuellement d'otages pris parmi les immigrés...* ». Toujours dans le même document on donne quelques chiffres : arrestation de 3200 otages et éléments douteux, de 4500 personnes ayant des relations quelconques avec l'ordre militaire dans les vallées de Masevaux et de St. Amarin et de 559 dans le canton de Dannemarie. En France les évacués alsaciens retrouvent d'autres Alsaciens arrêtés en même temps que tous les Allemands, Austro-Hongrois et autres nations hostiles, des Alsaciens qui vivaient en France depuis longtemps mais avaient négligé de faire jouer l'option de nationalité en 1871, ou d'autres qui étaient venus depuis peu et avaient été surpris par le déclenchement de la guerre. D'après les auteurs de l'ouvrage il y avait à l'époque environ 153 camps de concentration plus ou moins importants (ce chiffre a été repris récemment par Patrick Madenspacher dans une publication de la *Société d'Histoire du Sundgau* en 1994, mais il l'a probablement pris chez les auteurs de **l'Alsace de 1870 à 1932**). Le nombre total d'internés était d'environ 65000 civils. L'Association des Internés Civils en France estime que les internés alsaciens étaient plusieurs dizaines de milliers (dans leur bulletin de juillet-septembre 1934). Les auteurs de **l'Alsace de 1870 à 1932** estiment ce nombre exagéré et pensent qu'il est plutôt de l'ordre de 15000 et qu'il a fortement diminué à partir des années 1915/16. Madenspacher donne une fourchette de 10000 à 15000 et donne les noms de 79 camps plus spécialement réservés aux Alsaciens-Lorrains. Les auteurs de **l'Alsace de 1870 à 1932** citent les noms suivants : Centres de transit : Belfort, Besançon, Remiremont, Bussang, St. Dié, Epinal, Nancy, Toul. Camps de concentration où sont détenus des Alsaciens, souvent ensemble avec des Allemands et des Autrichiens : Moulins, Cerlois, Carnac, Ile de St-Croix, Luçon, Paray-le-Monial, Clermont-Ferrand, Annonay, Angers, Ornans, Issoire, Collioure, Montélimar, Fort St-Nicolas, Château d'If, Corse, Béziers, Garaison, St-Rémy, Vire, Chartreuse près Le Puy, St-Michel de Frigolet, St-Maximin, Viviers. Camps pénitentiaire : Aurec, Ajain et Précigné.

Ils parlent aussi de la vague de mythes qui parcouraient la France à cette époque. J'en ai déjà parlé de ces mythes qui ont sévi non seulement en France mais aussi en Allemagne, à propos des crimes de guerre commis par l'Armée allemande en août 1914 pendant leur invasion de la Belgique (voir ce que j'en dis dans mon **Bloc-notes** 2012 : **Mythes et crimes de guerre**(/bloc_notes.php?annee=2012&id=73). **Août 1914**). Les Allemands étaient persuadés qu'on leur tirait dessus et qu'ils faisaient face à une véritable guerre populaire qui justifiait leurs propres exactions : or, on sait aujourd'hui que c'était totalement faux. Alors Français et Belges ont répandu la rumeur que les barbares boches violaient les femmes, leur coupaient les seins et aussi les bras des enfants. Et les Allemands ont prétendu qu'on éviscérait et émasculait les corps des soldats morts. C'est ainsi qu'en France les civils internés passaient tous pour des espions, des traitres et des pilleurs de cadavres sur les champs de bataille. Et les autorités avaient leur responsabilité dans cette affaire puisque, dans certains cas, comme à Belfort, Besançon, Issoire, Paray-le-Monial et Clermont-Ferrand, les prisonniers étaient transportés dans des wagons à bestiaux et que les wagons portaient des inscriptions telles que pillards des champs de bataille ou espions d'Alsace. C'est ainsi que *le Moniteur du Puy-du-Dôme*, N° 232 du 20 août 1914 décrit l'arrivée à Clermont-Ferrand de 83 « pillards de cadavres » de Mulhouse :

«*...La nouvelle de leur arrivée s'est vite répandue dans Clermont... Quand le train est entré en gare..., une immense clameur s'éleva : à mort ! à mort !... Les barrages établis sont débordés... Les barrières sont brisées... Parmi les prisonniers il y a des gamins imberbes à la figure vicieuse, des hommes à cheveux blancs et à la barbe blanche, de solides gaillards blonds à moustache. Les uns et les autres sont rien moins que rassurés. Beaucoup tremblent de tous leurs membres. Nous entendons un monsieur vêtu avec une certaine recherche,*

coiffé d'un chapeau gris aux larges ailes, et qui est enchaîné avec un éphèbe à l'allure équivoque, dire en français : Mais ils vont nous tuer ! Tous ont les menottes ; ils sont attachés quatre par quatre… Des poings se tendent vers eux ; on les frappe à coups de canne ; l'un est assommé d'un coup de valise ; il chancelle ; des agents le soutiennent ; entraîné par ses compagnons de chaîne il continue jusqu'à la Place Dellile. Là il tombe, la tête fendue. D'autres sont également blessés, le sang coule et la foule, de plus en plus grande, réclame, qu'on lui livre les prisonniers pour les lyncher… ». Et le journaliste finit son article ainsi : « *Notons que ces pillards – le fait nous a été affirmé de la façon la plus formelle – avaient en leur possession plusieurs brassards de la Croix Rouge ; il leur était facile ainsi de parcourir les champs de bataille pour exercer leur ignoble et épouvantable industrie…* ». Tous les convois d'internés alsaciens n'ont pas été accueillis d'une manière aussi sauvage mais les insultes de « *sales boches* » ont fusé un peu partout, et aussi à Viviers pour saluer mes grands-parents (voir ce qu'en dit l'historien Hervé Mauran qui a étudié les camps de 14-18 dans l'Ardèche et la Drôme : **« Sale boche ! ». Essai sur la xénophobie anti-alsacienne en Ardèche, édit. Temps présent**). Dans cette ambiance on peut comprendre que les conditions d'accueil dans les différents camps étaient elles aussi plutôt déplorables. Mais le gouvernement a compris assez vite que les appels au secours qui venaient des camps et qui étaient soutenus par des personnalités alsaciennes éminentes tels que le grand francophile abbé Wetterlé, pouvaient créer un risque politique. La Ligue des Droits de l'Homme est d'ailleurs également intervenue. C'est pour toutes ces raisons qu'ont été créées ces fameuses Commissions de triage dont on a parlé plus haut.

Les auteurs de **l'Alsace de 1870 à 1932** ont aussi étudié les différentes conventions passées entre les belligérants pour l'échange des internés civils. C'est à la suite d'une intervention de la Croix Rouge suisse que l'on a commencé dès la fin de l'année 1914 à trouver certaines solutions. D'abord le retour des femmes et des vieillards âgés de plus de 60 ans, puis, après de nouvelles négociations relancées fin 1915, le retour des femmes, des garçons âgés de moins de 17 ans et des hommes âgés de plus de 55 ans. Et finalement c'est la convention de Berne qui est signée le 12 mai 1918 et qui prévoit l'échange des internés civils et de tous les prisonniers qui pouvaient être considérés comme inaptes au service militaire. C'est donc grâce à cette dernière Convention que mon grand-père et son ami Gehin, ainsi que Henri Fischer, ont enfin pu rentrer chez eux.

Les auteurs de **l'Alsace de 1870 à 1932** louent grandement l'action de la Croix Rouge suisse qui n'a pas cessé d'œuvrer pour que les internés soient mieux traités et qu'ils puissent rentrer chez eux. Comme ils ont également visité les camps établis de l'autre côté du Rhin, ajoutent-ils, pour les Alsaciens que les Allemands considéraient à leur tour comme dangereux (dangereux pour le Reich), on se demande ce qu'ils ont dû penser quand ils ont rencontré des Alsaciens emprisonnés d'un côté comme anti-Français et de l'autre côté comme anti-Germains… Ils ne pouvaient que soupirer, disent-ils : pauvre, pauvre Alsace !

Un autre témoignage précieux, puisque lui aussi, a vécu l'internement et les camps, c'est celui d'Albert Schweitzer qu'il donne dans son livre autobiographique : **Aus meinem Leben und Denken** (Vie et pensées), **édit. Felix Meiner, Leipzig, 1931**. Il avait démarré son activité à Lambaréné, de manière très modeste, auprès d'une mission protestante, en avril 1913. Un an et demi plus tard, dès le lendemain du déclenchement de la guerre, on le prévient, lui et sa femme, qu'ils doivent se considérer comme prisonniers, qu'ils doivent obéir aux deux Noirs qu'on place à leur porte pour les surveiller et qu'ils doivent s'interdire tout contact avec d'autres Blancs ainsi qu'avec les indigènes, ce qui se traduit pour lui par une interdiction totale de travail à son hôpital. Albert Schweitzer qui avait d'abord fait des études de théologie complètes à l'Université de Strasbourg, avait entrepris, après avoir décidé d'aller soigner les Noirs en Afrique, des études de médecine qu'il conduit à leur terme tout en devenant un interprète réputé de Bach. Si Schweitzer était alors déjà un personnage connu dans certains milieux (protestants, musicaux) en Allemagne, Suisse et certains pays anglo-saxons, on comprend qu'en France il était encore plutôt un inconnu. N'empêche : on se demande quel

danger il pouvait bien représenter pour la France au fin fond de l'Afrique équatoriale française ! Schweitzer va donc rester confiné chez lui (on l'autorise quand même, sa femme étant tombée malade, à séjourner pendant quelque temps, lors de la saison des pluies, dans la baraque d'un forestier ami sur la côte de l'Atlantique), commence à travailler à un essai de philosophie de la culture, soigne quand même, semble-t-il, ses malades jusqu'à ce qu'on lui signifie brusquement, en septembre 1917, qu'il va être embarqué sur le prochain bateau pour être incarcéré en métropole. A Bordeaux il reste pendant trois semaines dans un centre de transit (où il a la dysenterie), puis est transféré au camp de Garaison (encore un ancien couvent) dans les Pyrénées. Un très grand camp, un monde en soi où se côtoyaient les nationalités les plus diverses et toutes les professions : artistes, savants, cordonniers, tailleurs, directeurs d'hôtels ou de banques, ingénieurs, artisans, commerçants, missionnaires, commerçants et voyageurs du Libéria, d'Amérique du Sud et du Nord, de Chine et d'Inde (faits prisonniers en mer), équipages de navires de commerce allemands et autrichiens, Turcs (avec leurs femmes voilées), Arabes, Grecs, habitants des Balkans, musiciens tsiganes, etc. Le chef du camp est correct, dit Schweitzer, un « *théosophe* » qui l'autorise à un certain moment d'exercer son métier de médecin. C'est là, dit-il, qu'il constate la grande misère qui règne chez beaucoup de ces détenus. Les plus malheureux sont ceux qui souffrent psychiquement. Ceux qui tournent en rond toute la journée dans la cour, les yeux fixés sur les sommets des Pyrénées, n'ayant plus la force de s'occuper à quoi que ce soit, n'arrivant plus à avaler la nourriture du camp, et s'affaiblissant de plus en plus. C'est le mal des prisonniers, le sentiment de la vie perdue, la torture de l'enfermement. Il touche tous les enfermés. Les internés civils, alsaciens ou non, de 14-18, comme les prisonniers de guerre français de la guerre de 40 dont parle avec colère le dessinateur Tardi (colère de son père, voir sur mon **Bloc-notes** 2013 : **Tardi**(/bloc_notes.php?annee=2013&id=90)**, le Stalag et la rosette**) et comme les prisonniers de guerre alsaciens des camps russes (Tambov et Cie) dont j'ai découvert récemment le témoignage écrit et dramatiquement illustré de plus de 700 pages d'un malgré-nous (voir : **André Muller : Chez Fritz et Ivan, incorporé de force dans la Wehrmacht et prisonnier de l'Armée rouge, édit. La Nuée bleue, Strasbourg, 2010**). En mars 1918 Albert Schweitzer, à son grand regret, dit-il, est transféré avec sa femme dans un camp réservé aux Alsaciens, St. Rémy de Provence. Là même où avait été interné van Gogh après sa crise de folie et où il avait représenté dans un tableau célèbre ce qui servait maintenant de salle de séjour collectif aux internés pendant la journée. Ceux qui y sont internés, dit-il, sont essentiellement des instituteurs, des forestiers et des employés des chemins de fer. Il y rencontre des connaissances, un pasteur qui a été son élève et un instituteur, celui de son village natal, Gunsbach. Mais la femme de Schweitzer est malade (le climat plus froid, les sols dallés) et lui-même est fatigué (conséquences de sa dysenterie). Et puis en juillet 1918 ils apprennent qu'ils vont être échangés contre des prisonniers civils français en Allemagne et que l'échange se ferait par la Suisse. Le départ a lieu le 12 juillet, le 15 ils arrivent à Zurich, puis atteignent Constance et obtiennent rapidement l'autorisation de retourner à Strasbourg (son village, Gunsbach, est dans la zone des combats). Une histoire amusante pour finir (amusante si l'on veut) : à Strasbourg, pour gagner sa vie, Schweitzer se voit offrir le poste de médecin auxiliaire à l'hôpital civil, mais obtient également d'être nommé vicaire à la paroisse protestante de St. Nicolas et est autorisé à loger dans l'appartement du pasteur car le précédent qui avait été suspendu par les autorités allemandes pour opinions pro-françaises n'était pas encore revenu, et celui qui était en poste avait été suspendu par les autorités françaises pour sympathies pro-allemandes !

Agnès et Pierre-Paul Meistermann fournissent dans leur livre une abondante bibliographie. Un ouvrage essentiel pour comprendre l'histoire générale de ces camps semble être celui-ci : **Jean-Claude Farcy : Les camps de concentration de la première guerre mondiale (1914 – 1918), édit. Anthropos, Paris, 1995**. Autre étude intéressante : **Boches ou tricolores ? – Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre. Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Noël Grandhomme, édit. La Nuée bleue, Strasbourg**, Ils

citent aussi de nombreuses monographies sur certains camps : camps de l'Orne (Gérard Bourdin), l'île Longue (Didier Cadiou), Aurec, « le camp des suspects » (Georges Chanon), Crest, camp des Tsiganes alsaciens-lorrains (Emmanuel Filhol), camps du Finistère (Jean-Noël Grandhomme), internement dans le Doubs (Patricia Guyard), internement en Vendée (Pierre-Yannick Legal, Laurent Morival,), Viviers (Dominique Lerch), île de Frioul (Patrick Madenspacher), camps aveyronnais (Camille Maire), Aurillac (Camille Maire), Plaisance-Bézizrs (Camille Maire), camps en Ardèche et Drôme (Hervé Mauran), centre de transit Bellevaux-Besançon (Jean Thiebaud et Jean-Louis Pillat), Serres-Vaucluse (Franck Tison), Garaison (Jean-Claude Vimont). Et aussi de nombreux témoignages par les internés eux-mêmes.

En parcourant la liste de ces témoignages, je fais une constatation (et cela m'avait déjà frappé quand j'ai pris connaissance de certaines listes de détenus où figurait leur profession) : la proportion étonnante d'instituteurs parmi tous ces détenus civils. Ce qui m'amène à une réflexion sur ce que symbolisait, à l'époque, le métier d'instituteur. En France il était celui qui combattait l'illettrisme et qui transmettait un certain nombre de valeurs républicaines (et accessoirement laïques). Mais en Allemagne aussi il était considéré et là aussi il était le vecteur de certaines valeurs et l'éducateur du peuple. L'historien Georges Bischoff qui introduit le travail des Meistermann rappelle que Hansi avait inséré dans la préface imaginaire de son **Paradis tricolore** l'écrit tout aussi imaginaire d'un écolier : « *les maîtres français sont bien plus gentils et plus instruits que les boches qui étaient bêtes et aimait (sic) rien que la bier (sic)* ». Or, dit Bischoff, d'abord ce ne sont pas des maîtres venus d'Allemagne qui font la classe dans les villages mais des Alsaciens nés dans la région où ils exercent, ensuite la gratuité de l'école et son caractère obligatoire ont été instaurés 10 ans avant la France, le taux d'analphabétisme est inférieur et le cursus de formation des maîtres, dit encore Bischoff, « *ne diffère guère de celui d'Alain Fournier ou de Louis Pergaud* ». Mais le problème n'est pas là. D'ailleurs cela m'étonnerait beaucoup que les autorités civiles et militaires françaises aient pris pour argent comptant les élucubrations de notre caricaturiste génial mais chauvin (Tomi Ungerer qui admire beaucoup « *le paysagiste, l'imagiste, le satyriste* », celui qui a réussi la synthèse entre *L'Assiette au Beurre* et le *Simplizissimus*, regrette que « *le sang de sa muse haineuse soit allé faire phlébite dans un faux folklore carte-postalifère* »). Le problème est ailleurs : l'instituteur enseigne une langue (et donc une culture, une vision du monde). Or, au moment de reconquérir l'Alsace, il faut la débarrasser de ses habits teutons. Il faut l'assimiler. Ou plutôt la réassimiler. L'instituteur alsacien est un obstacle pour la mise en œuvre de cette politique. J'en parle parce que c'est justement du monde des instituteurs (et puis celui des fonctionnaires) qu'est partie la vague de l'autonomisme alsacien d'entre les deux guerres. Cela ressort clairement de mon étude, visible sur mon site **Voyage autour de ma Bibliothèque**, tome 4, **L'autonomisme alsacien (http://www.bibliotrutt.eu/artman2/publish/tome_3/Notes_12_suite_L_autonomisme_alsacien_entre_les_de_65.php)entre les deux guerres**.

Rappelons simplement quelques faits historiques : le principal leader autonomiste du parti catholique, Joseph Rossé, né d'ailleurs lui aussi à Montreux-Vieux (en 1892), était passé par la même Ecole Normale de Colmar (formant les instituteurs) que mon grand-père, son ami Gehin et pratiquement tous les instituteurs des camps d'internés civils, avait été nommé instituteur à Montreux-Vieux avant d'être incorporé dans l'Armée allemande, puis, après avoir suivi une formation de professeur aux écoles normales après la guerre, est nommé Professeur à l'Ecole primaire supérieure de garçons à Colmar. En même temps il se lance dans le syndicalisme, devient secrétaire général du syndicat des enseignants (Union des Groupements Professionnels des membres de l'enseignement d'Alsace et de Lorraine) et devient, par sa fonction, l'un des Présidents du syndicat des fonctionnaires d'Alsace-Lorraine. Or le combat syndical, en Alsace, va très rapidement coïncider avec un combat régionaliste. Les raisons ? Défense des avantages acquis à l'époque allemande, résistance à l'assimilation à marches forcées, défense de la langue (le dialecte alsacien et la langue de culture sur laquelle il s'appuie, c. à d. l'allemand), défense du maintien de l'école confessionnelle (maintien du Concordat napoléonien alors que la France a voté en 1905 la séparation Eglise-Etat), combat

contre les avantages accordés aux enseignants et fonctionnaires venant de l' « intérieur » (on leur accordera une prime de « mission » qui pourra aller jusqu'à 50%), refus du transfert des enseignants alsaciens vers l'intérieur pour raisons de francisation. Il faut savoir que des rumeurs ont circulé selon lesquelles on licencierait un bon tiers des instituteurs (pour déficit en connaissance de la langue française), que d'autres instituteurs seraient mutés à l'intérieur et qu'ils seraient remplacés par des instituteurs mutés dans l'autre sens. Des instituteurs qui seraient, eux, incapables de donner le moindre enseignement en langue allemande et refuseraient de se mêler d'enseignement religieux (et on en importera effectivement 1500). Or les écoles confessionnelles sont alors largement majoritaires en Alsace (en 1930, encore, on a, dans le Bas-Rhin, sur 1259 écoles primaires 830 écoles catholiques, 291 protestantes, 4 israélites et 134 interconfessionnelles; dans le Haut-Rhin, sur 845 écoles, 653 sont catholiques, 13 protestantes et 179 interconfessionnelles !). C'est donc un véritable combat qui s'engage, une fois les réjouissances des retrouvailles terminées, un combat livré des deux côtés, puisque les autorités françaises, elles, veulent refranciser à marches forcées (Jacques Fonlupt-Esperaber qui sera préfet du Haut-Rhin en 1945 cite une « haute personnalité » parisienne qui aurait dit : « *Nous avons fermé le livre à la page 1871 ; nous le rouvrons à la page 1918* »). Et il est aisé de comprendre que dans ce combat l'instituteur en est à la fois l'objet (de la controverse) et le sujet (actif ou passif).
Et quand on étudie en détail l'histoire des internés civils alsaciens au début de la Grande Guerre, on se rend compte que le combat a déjà commencé dans les premières terres reconquises et que le rôle de l'instituteur est déjà en question (et c'est ainsi que le personnage étudié par les Meistermann, Henri Fischer, qui n'a aucune connaissance de la langue française, cherche à l'apprendre et en est empêché).

Pour finir je voudrais encore dire un mot des camps créés au début de la guerre suivante, celle de 40. On comprend que des Nations, au moment de s'engager dans une guerre, veulent s'assurer des citoyens de la Nation ennemie. Le problème, c'est que ces internements peuvent s'accompagner d'injustices. Comme celle des Alsaciens-Lorrains en 14. Mais en 39/40 on commet une autre injustice qui peut se transformer en catastrophe : la grand majorité des Allemands et Autrichiens résidant en France sont des réfugiés politiques, soit juifs soit simplement opposants au régime hitlérien (socialistes, communistes, antifascistes, etc.) et la défaite est tellement subite qu'aucune instruction précise n'est donnée aux chefs des camps et qu'ainsi les camps sont devenus de véritables pièges où les Nazis n'ont plus qu'à se saisir de leurs victimes pour les transférer dans leurs propres camps de concentration ou d'extermination. La première fois que j'ai entendu cette histoire c'est quand je me suis intéressé à cette journaliste juive allemande, Lotte Eisner, grande spécialiste du cinéma expressionniste allemand, amie de Fritz Lang, de Murnau, de von Stroheim, et surtout assistante de Henri Langlois, créateur et Directeur de la Cinémathèque française. Voici ce qu'elle raconte dans ses **Mémoires**(http://www.bibliotrutt.eu/artman2/publish/notes/Lotte_Eisner_la_Cin_math_que_fran_aise_et_le_cin_ma_de_Weimar.php) : arrêtée comme Allemande en 39, d'abord internée au Vél d'Hiv (de sinistre mémoire), elle est transféré au camp de Gurs (près de Pau) qui avait été créé pour les réfugiés espagnols anti-franquistes. Les conditions d'hygiène et de nourriture sont épouvantables. Et quand Lotte Eisner qui perd ses dents à cause du régime alimentaire, se rend chez un dentiste elle voit, tout seul dans un enclos entouré de fil de fer barbelé, un Espagnol sans bras et sans jambes. « *Voilà une image* », dit-elle, « *que je ne pardonnerai jamais aux Français* ». Elle-même réussira à fuir de ce camp, véritable piège, dit-elle, pour tous les juifs et les opposants politiques allemands qui s'y trouvent. Car, au moment de l'armistice les internés ne sont pas libérés et les Nazis n'ont plus qu'à venir s'y servir. C'est ainsi qu'elle rencontrera après la guerre un ami opérateur de cinéma, opposant à Hitler, qui a été ramassé à Gurs et a passé toute la guerre dans un camp de concentration. Quand, encore tout récemment, j'ai fait l'étude des **écrivains juifs (http://www.bibliotrutt.eu/artman2/publish/notes/Tome_5_J_comme_Juifs_Les_crivains_juifs_de_langue_allemande.php)de langue allemande** (voir mon site **Voyage**, tome 5), j'ai découvert les mêmes histoires. Beaucoup

de ces écrivains qui s'étaient réfugiés en France avant la guerre ont été internés dans des camps. Celui des Mille par exemple (entre Aix et Marseille), où Walter Hasenclever s'est suicidé après l'entrée victorieuse des Allemands en France. Lion Feuchtwanger, l'auteur du roman historique, **Le Juif Süss**, dont les Nazis ont tiré un film antisémite immonde (tellement immonde que le film est aujourd'hui plus célèbre que le roman), a d'abord été interné lui aussi aux Mille, puis dans deux autres camps, avant de réussir à s'en échapper grâce à l'aide de sa femme et a fustigé l'attitude des autorités françaises et la façon dont les internés ont été traités (mauvais traitements, hygiène et nourriture déplorables, et surtout, livraison directe aux Nazis) dans un livre publié en 1942 aux Etats-Unis et intitulé **Unholdes Frankreich** (France disgracieuse. La traduction française a paru en France chez Belfond en 2010 sous le titre **Le Diable En France**). Et puis à Noël mes enfants m'ont offert la Trilogie viennoise, **Welcome in Vienna**, trois films mis en scène par Alex Corti sur un scénario de G. S. Troller basé sur sa propre autobiographie romancée. Dans le premier de ces films (**Dieu ne croit plus en nous**) on voit Troller arriver à Paris avec d'autres réfugiés anti-nazis, se faire arrêter par la police française et être interné dans un camp de rétention situé dans le Nord, Saint-Just-en-Chaussée. Au moment de l'invasion allemande les internés demandent au commandant du camp de les libérer, mais il n'a pas d'instructions pour cela, dit-il. Alors ils lui disent : mais nous sommes des Allemands anti-nazis ! Je n'ai pas à savoir quel genre d'Allemands vous êtes, leur répond-il. Finalement Troller arrive à s'échapper grâce au chaos que crée l'invasion, fuir jusqu'à Marseille et s'embarquer pour les Etats-Unis.
On a déjà beaucoup écrit sur les camps de l'époque Pétain, là où l'on a parqué les juifs avant leur évacuation vers les camps de la mort, les tsiganes aussi (voir le film **Liberté** de Gatliff), mais je ne crois pas qu'il existe une histoire générale des camps et de leurs internés du début de la guerre. Espérons qu'il ne faille pas attendre que l'on « fête » le centenaire de la dernière pour qu'un historien s'attaque au sujet. J'aurais 105 ans à ce moment-là et ne suis pas certain d'être encore là...
Les camps sont un phénomène qui accompagne les guerres. Que ce soit les camps où l'on interne des civils dont on a peur (comme aux Etats-Unis les internements des Nippo-Américains) ou les camps de soldats capturés ou, pire encore, mais c'est un cas vraiment à part, les terribles camps de concentration et les camps d'extermination des Nazis. A l'aune de tous ces malheurs l'injustice faite à mes grands-parents paraît dérisoire. Et encore plus quand on la compare aux horreurs des tranchées et des massacres des combats de la première guerre mondiale. Albert Schweitzer écrit ceci dans ses **Mémoires** (en décrivant ce qu'il ressent quand il est encore prisonnier à Lambaréné, en 1915) : « *tous les jours je suis conscient de la grande grâce qui m'est faite, de pouvoir, alors que d'autres sont obligés de tuer, sauver des vies et, en plus,* (il travaille sur un essai de philosophie de la culture) *pouvoir travailler pour l'avenir, pour l'âge de la paix* ». C'est avec cette phrase que je vais conclure, même si l'avenir a montré que Schweitzer s'est complètement trompé pour ce qui est de l'âge de la paix qui n'a pas duré longtemps. Quant au progrès de la culture...

© Copyright Jean-Claude Trutt : Bloc-notes (jean-claude-trutt.com)